

Synthèse des dispositifs

	DISPOSTIF ANCT APPUI EN INGÉNIERIE POUR LE MONTAGE ET LE DEPLOIEMENT D'UN TIERS-LIEU	PROGRAMME FRANCE TIERS- LIEUX ACCOMPAGNER LES TIERS-LIEUX	FSE + AMORCER LES MICRO-PROJETS LOCAUX INNOVANTS (AMPLI)	AMI TIERS-LIEUX RÉGION NOUVELLE- AQUITAINE À PARTIR DE JANVIER 2025 SOUS RÉSERVE DE L'ADOPTION DU DISPOSITIF EN SÉANCE PLÉNIÈRE DU 9 DÉCEMBRE	VOLET TERRITORIAL DES FONDS EUROPÉENS (LEADER ET OS5)
BENEFICAIRES	Collectivités et leurs groupements	Tiers-lieux de statut privé ayant déjà démarré l'activité	Entreprises de l'ESS	Associations et entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)	Se rapprocher de son Groupe d'Action Locale <u>Carte des GAL 2023-2027 – Leader France</u>
APPUI PROPOSE	Définition de l'opportunité et de la faisabilité d'un projet de tiers-lieu, co-construction du projet et programmation du lieu : et sécurisation du modèle économique du lieu	Accompagnement dans la phase de consolidation ou de développement	Aide forfaitaire pour la création du premier emploi de la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la création de tiers-lieux dans les territoires en carence <u>Tiers-Lieux en Nouvelle-Aquitaine</u> • Aide au développement de tiers-lieux ayant au moins 2 ans d'existence 	
POUR EN SAVOIR PLUS	Bénéficiaire d'un appui en ingénierie pour le montage et le déploiement d'un tiers-lieu - UrbanVitaliz	Dispositifs d'accompagnement - La Coopérative Tiers-Lieux	Financer les micro-projets locaux innovants (AMPLI)	Coordination régionale : Eugénie Michardiere eugenie.michardiere@nouvelle-aquitaine.fr 06 09 50 16 30	